



Village à vivre
Pinsac

L'édito

Tout d'abord permettez moi d'avoir une pensée pour nos agents, Patricia et Fabrice qui sont en arrêt de travail depuis quelque temps. Tous les deux font preuve de beaucoup de courage et nous espérons les revoir au plus vite à leur poste de travail.

Depuis le mois de janvier que s'est t-il passé sur votre commune, qu'est ce que votre municipalité a engagé ?

Comme je l'avais dit à certains lors de mes visites, je tenais à donner à Pinsac une image de village dynamique, qui vit et qui a de l'avenir. Pour cela il fallait d'abord passer par le changement de notre site internet. Avec ce nouveau site, avec un nouveau logo et avec le slogan «Village à vivre», la municipalité tenait à couper avec l'image de «Village dortoir» comme trop souvent perçu à l'extérieur. Nous remercions très sincèrement Monsieur Hervé Smadja habitant de Pinsac, pour son aide dans la création de notre nouveau site et dans le suivi qu'il fait encore.

Dans cette perspective de nouvelle dynamique nous avons réuni nos commerçants et artisans le 14 mars et décidé la création d'une plaquette publicitaire. Elle sera également disponible sur notre nouveau site Internet.

Toujours dans le même objectif, la commission économique de notre commune a engagé des travaux sur la possibilité de création de plusieurs commerces. Cela passe par un travail qui demande du temps, des obligations comme des études de marché, des études d'urbanisme, de réseaux, etc.. Toutes sont en cours et devraient nous permettre de décider dès cet automne et au regard de nos finances ce qu'il sera possible de faire.

Au niveau des travaux, les habitants de Blanzaguet et de la Borgne ont enfin l'électricité par la nouvelle ligne enterrée. Depuis le 05 janvier ils étaient connectés à un groupe électrogène ce qui n'a pas été sans difficultés pour eux.

Comme je m'y étais engagé nous avons commencé la réflexion pour la sécurité sur la D43. Nous avons demandé au STR de Souillac (Service Technique Routier) un diagnostic sur les priorités depuis Verte Rive jusqu'au port du Bastit. C'est une 1ère étape qui en appelle d'autres pour sécuriser la traversée de Pinsac.

Notre commune a aussi réalisé un exercice grandeur nature dans le cadre de la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) sur la commune au mois de février. Exercice durant lequel nous avons eu la visite de Monsieur le Préfet du lot.

Nos associations sont de plus en plus actives à Pinsac. Je les remercie encore chaleureusement et engage toutes et tous les Pinsagais.e.s à participer aux manifestations proposées.

Enfin vous trouverez avec votre journal le document DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) concernant notre commune. Il contient des informations utiles et il est conseillé de garder ce document.

*Le Maire
Régis Villepontoux*

Votre Mairie

*Nouveau Site Internet
et logo pour Pinsac*

www.pinsac.fr

Dans la nouvelle dynamique voulue par la municipalité, la création d'un logo pour notre commune et la mise en place d'un nouveau site semblaient évidents. Pour les 2 nous avons fait appel à l'entreprise Margophiles de Lanzac dirigée par Stéphanie



Panouze et à Monsieur Smadja, habitant de Pinsac et fin connaisseur des sites internet et d'informatique en général. On le remercie encore une fois pour tout le temps bénévole qu'il nous consacre.

Le logo choisi correspond à notre demande de voir réunis la plaine et la terre de Pinsac (en vert) et le causse (en marron) avec la route en blanc comme lien. Nous pouvons aussi y voir nos églises (remarquables comme celles du Bastit et de Blanzaguet), mais également l'incontournable Dordogne (en bleu) avec une voile (en rouge) qui



représente le souffle nouveau plus qu'une voile. Désormais Pinsac c'est ce logo (Qu'on retrouvera aussi bientôt sur tous nos véhicules, sur nos courriers etc..)

Nous avons aussi choisi avec Stéphanie la charte graphique (dont le caractère de police). Celle-ci s'applique pour notre site bien sûr, mais aussi pour tous nos courriers, pour ce journal et ceux à venir. Les titres, les sous titres et les textes auront partout et toujours la même police de caractère.

Le slogan de notre village est bien celui qui est à l'opposé de village dortoir. On peut le définir désormais comme «Village à vivre».

Quand au site, il a été choisi parmi des @thèmes privés pour lui donner le plus de dynamisme possible. Nous vous demandons un peu de patience pour que celui ci soit le plus complet possible, parce que cela nous demande beaucoup de travail. Nous demandons bien sûr à toutes les associations de nous communiquer en cours d'année tous leurs événements avec photos, vidéos, textes afin de faire connaître en temps réel les manifestations de notre village.

On espère faire mieux connaître et mieux rayonner Pinsac avec ce nouveau site. D'autres possibilités seront possibles à terme comme, par exemple, d'y faire apparaître tous les hébergements de vacances disponibles sur notre village.

Article Régis Villepontoux / Photos Margophils

Votre Mairie

Sur les budgets Eau et Assainissement nous avons fait le choix d'investir pour remplacer du matériel parfois en fin de vie;

Investissements matériels

Nous sommes en cours d'acquisition d'un camion polybenne qui sera un outil plus efficace pour nos agents, d'autant plus que les ridelles seront plus hautes pour laisser plus de possibilités de charge (l'image n'est qu'un exemple d'un camion polybenne).



Nous avons reçu le 14 juin une nouvelle pelle mécanique qui aura une puissance de 2,5 Tonnes contre 1,2 T pour l'ancienne.



Enfin pour cette année 2018 il est prévu l'agrandissement de notre hangar municipal en L par rapport à l'actuel sur une surface de 160m². Nous pourrons ainsi dans un 2ème temps grillager l'ensemble et apporter une sécurité supplémentaire à nos locaux.

Le Fauchage, le nettoyage et le fleurissement de Pinsac

Nous avons décidé pour 2018 de supprimer les 4 pyramides de fleurs disposées sur la place et devant la mairie. En effet celles-ci étaient trop coûteuses en quantité de terreau, en nombre de fleurs et en quantité d'eau.

J'ai aussi demandé à ce qu'il n'y ait plus de coupoles entières (sur les poteaux ronds uniquement), mais qu'on les utilise par demi. Ainsi de 32 coupoles nous avons pu disposer 64 demi-coupoles et fleurir des endroits non fleuris jusqu'à présent.



Nous avons aussi repositionné sur une partie de la commune les gros pots de fleurs qui étaient autour d'un seul arbre sur la place, comme vous pouvez le voir sur la photo.

Pour 2018 cela nous permet d'avoir plus de fleurissement, mieux étalé sur la commune avec une économie de plus de 2000€. Cet hiver nous fabriquerons des supports plus importants pour les entrées du village et des lieux-dits qui seront ainsi indiqués par un panneau fleuri.

Votre Mairie

Un merci à l'association de la Vallée des Rocs qui nous fleurit tous les ans 50 balconnières avec des géraniums.



Pour le fauchage et le nettoyage nous avons souhaité faire plus de passages. Mais nous avons eu un problème sur notre épaveuse (faucheuse sur le tracteur) qui a été bloquée 1 mois et demi en usine pour réparation. Elle a repris du service le mardi 05 juin pour retomber en panne le vendredi 08 juin. Cédric, notre agent municipal a mis les bouchées double, mais avec l'accident de Fabrice, il est le seul à conduire le tracteur avec la machine. Merci pour votre compréhension, sachez que nous mettons tout en œuvre pour le meilleur fauchage possible bien entendu sur les routes dont nous avons la compétence.



La balayeuse dans Terregaie

Pour le nettoyage avec la balayeuse de la communauté, malgré la bonne volonté du responsable Théo Leymarie c'est très compliqué de pouvoir en disposer. C'est un vrai souci parce que si l'on peut comprendre que le prix de 40€ de l'heure payé par les communes n'est pas le coût réel de la machine, cela veut dire que c'est l'impôt payé à Cauvaldor qui fait le complément jusqu'au coût réel. Il est donc difficilement compréhensible qu'on ne puisse pas en disposer beaucoup plus souvent.

Article et photos Régis Villepontoux

Démarches administratives

État civil

Décès

Thérèse, Marie, Suzanne BREHAT, veuve LAGNEL le 02 Janvier 2018.
Simone, Marie, Madeleine ROUAULT, épouse MALBEC le 23 janvier 2018.
Solange, Odette, Jeanne AUZAC, veuve COUTRIX le 24 mai 2018.

Mariage

Xavier, Frédéric, Gilbert SCHÄR-LATOURE et Marine, Aliénor, Idalie GIRAUDEAU le 14 avril 2018.

Votre Mairie

État des locations sur 2017 des salles de la commune et tarifs actuels

Étiquettes de lignes	Extension	3ème âge	S D		Total général
			CONSEIL	SDF J	
ASSOCIATION AGRICULTEUR				1	1
Association de chasse				1	1
Marche nordique				1	1
Caisse des écoles	1			1 4	6
Syndicat		1			1
Comités des fêtes		1	2	6	9
ECOLE				2	2
Ecole de musique de Souillac				1	1
Mairie association (marche)				1	1
Mairie repas de Noël				1	1
Réunion publique Blanzaguet			1	1	2
PARTICULIER	1			11 12	24
PARTICULIER				1	1
Parti politique	1				1
Le sourire de l'espoir au Maroc				1	1
Vallée des Rocs				1	1
Total général	3	2	3	21 25	54

Rappel des règles et des tarifs pour la location des salles municipales

	Salle des fêtes		Salle des jeunes		Salle du 3ème âge	Extension	
	du 16-04 au 14/10	du 15/10 au 15/04	sans chauffage/jour	avec chauffage/jour		sans chauffage/jour	avec chauffage/jour
Habitant de Pinsac	80 €	130 €	50 €	80 €		50 €	80 €
Associations Pinsagaises dans le cadre de manifestations ouvertes au public	gratuit (3 fois par an)						
	80€ (4ème fois par)	130€ (4ème fois par an)					
Associations non Pinsagaises avec 3 membres de Pinsac	80 €	130 €					
Groupement politique ou syndical avec 3 membres de Pinsac	gratuit						
Jeune de moins de 18 ans (sur présentation de la carte identité)	gratuit		gratuit	gratuit			
Club de Gym....	45€ par an (forfait)						
Particulier, association de PINSAC					gratuit		
Particulier, association hors PINSAC					10€/jour		
Entreprise, auto-entreprise de Pinsac et hors Pinsac					10€/jour ou 40€ / mois		
Caution	770 €		200 €			200 €	

Article Laure Dachicourt

Urbanisme

• Le PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat)

La Communauté de communes CAUVALDOR a prescrit par délibération en date du 14 décembre 2015, complétée par délibération en date du 27 mai 2016, l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme local de l'habitat.

Suite à la fusion de la Communauté de Commune, Cère et Dordogne au 1er janvier 2017, cette procédure a été étendue sur l'ensemble du territoire, et les modalités de collaboration avec les communes redéfinies par délibération en date du 13 février 2017, portant « extension de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat tenant lieu de Programme Local de l'Habitat à l'ensemble des 79 communes du territoire, définition des modalités de collaboration avec les communes, précision modalités de concertation, définition organigramme fonctionnel instances de travail et de définition ».

En élaborant un PLUi-H, CAUVALDOR a pour ambition de créer un projet d'urbanisme et d'habitat cohérent, qui articule les politiques sectorielles communautaires et les différentes échelles du territoire. Véritable document de planification, le PLUi-H étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement respectueux de l'environnement et le formalise dans des règles d'utilisation des sols.

Etat d'avancement de la procédure : Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

L'élaboration du PADD est en cours de finalisation. Pièce maîtresse du PLUIH, il a fait l'objet d'une concertation poussée en vue d'obtenir une version complète. En effet, le document a fait l'objet d'ateliers avec les élus, d'échanges avec les services de l'Etat, de points d'étapes en régie et en commission aménagement, avant d'être présenté dans les pôles territoriaux et en réunions publiques.

Il est donc proposé de rentrer dans la phase relative au débat sur ledit document, prévu par l'article L153-12 du Code de l'urbanisme.

Notre conseil municipal a eu une réunion avec le bureau d'études le 12 Juin. N'hésitez pas à aller sur le site de Cauvaldor pour lire le PADD.



Vie quotidienne

ALSH Centre de loisirs

• Sortie au Lioran

Comme tous les ans au mois de février,



l'équipe d'animation de l'ALSH a organisé une sortie neige à la station du Lioran dans le Massif Central pour les enfants du centre.

Au programme de la journée, luge et initiation au ski, encadrés par des parents que nous remercions pour leur précieuse aide.

Afin d'apprécier pleinement cette sortie



en toute sérénité, la mairie a offert au centre des gilets de sécurité avec Pinsac inscrit dans le dos.

Après cette belle journée les enfants ravis attendent de renouveler cette expérience.

*Article et photos
L'équipe de l'ALSH de Pinsac*

• Repas Mique aux Brugières



Nous tenons à remercier Madame Liliane Rochelli et son équipe pour leur chaleureux accueil lors de cette dégustation de la Mique que les enfants ont particulièrement appréciée.



*PCS
(Plan Communal de Sauvegarde)*

Exercice

Un exercice grandeur nature du déclenchement de notre PCS a eu lieu le vendredi 09 février à 20h. Deux militaires de la DMD du Lot sont venus pour nous donner une 1ère enveloppe qui a déclenché une simulation de routes enneigées et de très grand froid, puis on nous a informés à 21h15

d'un autre événement (toujours fictif bien sur) à savoir une menace de rupture du barrage de Bort-les- Orgues. Nous avons donc dû préparer les salles disponibles sur la commune (L'espace Roger Vitrac, l'école, la cantine et le centre de loisirs.

La réserve communale de Pinsac composée de 28 Relais de Quartier (tous des habitant.e.s de Pinsac) a été alertée individuellement pour venir à la Mairie immédiatement. Le PC a été installé à la mairie avec 4 bureaux de coordination, organisation, administratif et matériel (10 personnes environ).

Les RDQ ont pour rôle d'avertir les citoyens de Pinsac à leur domicile et de donner aux bureaux des informations venant de chaque quartier.

Pour nous compliquer la tâche, on nous a coupé l'électricité et les militaires présents ont pris des notes pendant les 3h de la durée de l'exercice. Vers 22h nous avons eu la visite de Monsieur le Préfet du Lot accompagné de son directeur de cabinet. Nous avons échangé sur l'exercice mais aussi sur plusieurs points qui concernent notre commune.

Le débriefing avec les militaires et quelques membres des bureaux s'est terminé vers minuit. Nous avons pu voir que nous sommes bien organisés même si plusieurs éléments sont à ajuster.



La mairie adresse un grand merci à tous les membres de la réserve communale de notre village. Nous nous sommes retrouvés le mercredi 16 mai pour un débriefing et un moment convivial entre les RDQ.

Nous avons encore besoin d'une dizaine de personnes pour compléter notre réserve communale. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez faire partie de cette belle équipe. Même si nous souhaitons ne jamais déclencher notre PCS de manière réelle, nous tiendrons à jour celui-ci en organisant tous les ans une réunion de notre réserve.

Le document DICRIM qui vous est remis est un élément de sécurité mais qui se situe hors PCS. Il a été conçu conjointement entre la Mairie et la DDT (Direction Départementale des Territoires).

Visite vers 22h de Monsieur le Préfet du Lot lors de notre exercice.

Article et photos Régis Villepontoux

Transports à la demande

LA COMMUNE DE PINSAC A VOTRE SERVICE

Comment se déplacer si on ne conduit pas et si on habite loin des grands axes ? La réponse est sans doute à trouver dans le transport à la demande. Ce service, à mi-chemin entre le taxi et les circuits de bus traditionnels, permet à toutes et tous de pouvoir se rendre à Souillac le vendredi matin jour de marché.



TOUS LES VENDREDIS DESTINATION SOUILLAC
TARIF UNIQUE : 3.05€ ALLER/RETOUR
Pour toute réservation appeler la veille du transport
PERIGORD VOYAGES
au 05 65 37 81 15

** Selon les cas porte à porte (à voir avec le prestataire)*

Article Laure Dachicourt

Vie quotidienne

Mieux vivre ensemble

Il subsiste encore quelques actes d'incivilités à Pinsac, mais pas plus que dans d'autres villages (déchets posés à côté des poubelles, véhicules garés sur la voie publique, bruits de voisinage, vols et déplacements de panneaux, feux de particuliers dans les jardins)

J'espère pouvoir compter sur le bon sens des citoyens pour remédier à tous ces «petits» actes d'incivilités qui perturbent la vie des autres. Le vivre ensemble commence par le respect de ses voisins et implique des règles communes qu'il convient de respecter pour que chacun soit bien dans son quartier et dans son village.

Les Bruits de voisinage

Un petit rappel des règles qui sont celles émises par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Préfecture du Lot. Vous pouvez lire l'ensemble de l'Arrêté portant réglementation des bruits de voisinage en copiant le lien ci-dessous.

http://www.lot.gouv.fr/IMG/pdf/AP_Bruit_46_du_02-12-2009-1-3.pdf

Il est repris ici la lecture de la section 6: Bruit dans les propriétés privées

Article 10: Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques, de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne au voisinage.



A cet effet les travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- Les jours ouvrables: de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis: de 9h00 à 12h00 et de 15h à 19h00
- Les dimanches et jours fériés: de 10h00 à 12h00

Article et photos Régis Villepontoux

• Les feux de particulier

NE BRÛLONS PLUS NOS DÉCHETS VERTS à L'AIR LIBRE !

QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.

L'entretien du jardin génère environ 160 kg de déchets verts par personne et par an. 9% des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (Source: ARS)

POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.

À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Tout producteur de déchets verts est concerné : particuliers, entreprises, exploitants agricoles et forestiers, collectivités territoriales...

En cas de non-respect, une contravention de 450€ peut être appliquée.

QUELLES EXCEPTIONS À CETTE INTERDICTION ?

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions.

Ces dérogations sont suspendues en cas d'épisode de pollution et refusées à tout particulier vivant sur les zones couvertes par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

LES SOLUTIONS

Le broyage des végétaux (y compris issus de la tonte des pelouses) peut servir de paillage des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.

Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des composteurs individuels (déchets de jardin, épluchures de fruits et légumes et restes de repas). Certaines collectivités proposent des aides à l'achat d'un composteur. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Les déchets verts peuvent également être collectés dans les 530 déchetteries, plate-formes de compostage ou unité de méthanisation de la région Occitanie. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.

Il est également possible de limiter la production de déchets verts en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, 48 000 décès prématurés par an sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de 2 900 en Occitanie.

Le brûlage de 50 kg de déchets verts produit autant de particules que :

- 13 000 km parcourus par un véhicule diesel récent ;
- 14 000 km parcourus un véhicule essence récent ;
- 3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante ;
- 3 jours de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois peu performante, type foyer ouvert.

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Ensemble pour une meilleure qualité de l'air

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie

Atmo Occitanie
www.atmo-occitanie.org

ARS
Agence Régionale de Santé
www.ars.occitanie.fr

ADMR EN Occitanie
www.ecozone-occitanie.fr

Pour en savoir plus
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie
www.occitanie-developpement-durable.pov.fr

Association et Vie locale

Comités des fêtes

SOIREE CHOUROUTE



Le samedi 24 mars 2018, le Comité des Fêtes de Pinsac organisait une Soirée Choucroute à la Salle des Fêtes du Village. Ce sont plus de 100 convives qui se sont retrouvés dans une ambiance festive.

Un beau succès pour cette soirée, animée, jusque tard dans la nuit, par les talentueux Alexina et Valentin, agrémentée d'une délicieuse Choucroute préparée par José : « Papa Paëlla »

Une très belle soirée, appréciée de toutes et tous...

Le Comité des Fêtes remercie Monsieur Le Maire et toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette soirée et vous donne rendez-vous le 16 juillet pour un marché gourmand sur la place ainsi que les 14 et 15 Août pour la Fête de Village.

Article et photo de Joëlle Roque

La Caisse des écoles



Le vide grenier du 03 Juin

Durant le premier semestre 2018 La Caisse des Ecoles à organisé son loto annuel, et le vide-grenier. Des rendez-vous qui ont été des succès. Nous remercions les parents d'élèves, les bénévoles, la mairie et l'ensemble du personnel, les maitresses et l'ensemble scolaire et périscolaire sans quoi nous ne pourrions pas «transformer nos essais». Les fonds récoltés permettent de financer les projets scolaires, pédagogiques et culturels. L'année scolaire se termine, nous vous retrouverons en septembre. Ce sera pour nous l'occasion d'évoquer le renouvellement du bureau. En attendant, nous souhaitons à tous un très bel été et d'excellentes vacances bien méritées. Le Bureau de la Caisse des Ecoles

Association et Vie locale

L'association de l'espoir du sourire au Maroc

La Journée Couscous du dimanche

L'Association Le Sourire de l'Espoir au Maroc a organisé Dimanche 8 Avril 2018 à la salle des fêtes de Pinsac un Couscous grandiose (au dire des participants). Environ 135 personnes se sont rassemblées pour déguster ce plat traditionnel du Maroc préparé par nos talentueuses amies marocaines de Souillac. Tous les ingrédients et toutes les saveurs étaient présents dans les assiettes afin de sensibiliser les papilles. Un vin marocain et des desserts concoctés avec les recettes locales du Maroc accompagnaient ce déjeuner royal. Mais le spectacle n'était pas seulement à table ; Il se déroulait également dans les allées où le groupe de danses autour du monde venant de Nespouls faisait vibrer les participants au gré des rythmes nord-africains et orientaux. La prestation des danseuses fut enchantée. Compte tenu du succès de cette journée, nul doute que cet événement sera certainement renouvelé en Avril 2019.



L'assemblée générale

L'Association Le Sourire de l'Espoir au Maroc a tenu sa 9^{ème} Assemblée Générale le Samedi 02 Juin à 14H30 à la Salle des Fêtes de Pinsac en présence de Monsieur le Maire de Pinsac : 19 personnes parmi les 83 Adhérents y participaient physiquement tout en étant porteurs de 50 procurations.

La Présidente historique Danielle Coste annonçait sa démission après 10 années d'engagement total pour cette Association dont les participants au voyage au Maroc en Mai 2017 ont pu vérifier de visu la réalisation des projets portés par l'Association qui ont permis notamment aux filles du village de Sidi Abdelrhmane (proche d'Agadir) d'accéder au collège puis au lycée et maintenant à l'Université (3 à la rentrée 2018) : construction toilettes, aménagement cantine, construction bibliothèque, achat minibus, raccordement de l'école à l'eau courante, bourses scolaires.....

Le bilan financier fait apparaître une situation satisfaisante qui permettra de continuer les actions sur place au Maroc. Les différentes manifestations organisées et notamment le grandiose couscous du 15 Avril 2018 à la salle des fêtes de Pinsac contribuent à ce résultat financier positif. La liste des actions et réalisations de l'année écoulée étaient détaillées par les membres du bureau.

Avant de clôturer cette Assemblée Générale, la Présidente remerciait l'ensemble des adhérents pour leur soutien, ceux qui ont contribué à créer cette Association ainsi que nos partenaires au Maroc sans qui les projets ne pourraient se réaliser.

Sur proposition du nouveau Président, Michel Levet, l'Assemblée Générale validait Danielle Coste comme Présidente d'Honneur de l'Association.

Article et photo Michel Levet

Association et Vie locale

L'amicale Laïque

La Gymnastique



Le club de Gym est composé cette saison d'une trentaine de membres. Les séances se déroulent tous les lundis de 20h00 à 21h00 et tous les jeudis de 20h15 à 21h15. Ce sont de 12 à 22 membres qui participent à chaque séance.

Les cours sont animés par l'excellent Guillaume Périé qui sait alterner les efforts sur la semaine et le mois. Les participant.e.s peuvent donc travailler le cardio, les abdos, les jambes et le haut du corps par différents mouvements.

La plus jeune participante a 25 ans et la plus âgée 74 ans. Les séances sont ouvertes à toutes et tous et les hommes y sont attendus plus nombreux. La saison de gym à Pinsac démarre le 1er lundi de septembre et se termine le dernier jeudi de juin.

N'hésitez pas à rejoindre ce club.

Le Tai-chi

Les séances de Tai-chi se déroulent tous les vendredis après midi, salle des jeunes de Pinsac.

Calendrier des manifestations 2ème semestre 2018

Le Lundi 16 Juillet 1er marché gourmand à partir de 16h à Pinsac organisé par le Comité des Fêtes autour de l'église du village.

Ce même jour **16 juillet à 21h** vous pourrez assister à la traditionnelle ouverture du **festival de jazz** de Souillac. La programmation 2018 semble de même niveau de qualité que les 4 dernières années c'est peu dire tant celles ci avaient été assez exceptionnelles.

Cette soirée est offerte par la municipalité, n'hésitez pas à en faire la promotion autour de vous. C'est promis



il y aura cette année plus de 400 chaises à la disposition des spectateurs

Le Mardi 14 et Mercredi 15 Août, c'est le retour de 2 jours de fête votive à Pinsac, avec un programme exceptionnel.

Association et Vie locale

Association des Amis de Blanzaguet

Nettoyage des bords de la Dordogne le samedi 14 Avril

Cette initiative a été prise par l'association des Amis de Blanzaguet Présidée par Isabelle Tillol et par Jean Michel Bourdet Président de la société de pêche de St Sozy. Ce sont donc 30 personnes qui se sont retrouvées le samedi 14 avril à 14h sur la place de Blanzaguet. Avec l'aide de Patrick Lafaurie, de son tracteur et de sa remorque, mais aussi d'un ami pêcheur venu avec son 4X4 et une grande remorque, tout le monde s'est retrouvé sur les bords de Dordogne pour commencer les travaux sur 500m environ.



Bravo aux enfants de Blanzaguet pour leur participation active



Ce sont 2 grosses remorques et une petite que tous les participants ont remplies de plusieurs éléments en plastiques, mais aussi polystyrènes, ferrailles, bâches en plastiques, pneus ou encore des tambours de machines à laver etc....

Tout ce qui a été trouvé à été répertorié sur un cahier. Il est évident que tout n'est pas venu jusqu'ici avec les crues. Tous ces déchets (Domestiques, Agricoles, Touristiques etc..) sont trop souvent déposés par des personnes. Il faut absolument faire cesser ce genre de pratique parce qu'il en va de l'avenir de notre planète.

La collation prise en commun sur la place de Blanzaguet a été bienvenue dès la fin des travaux. Merci à Jean Michel pour le ratafia et merci à Madame Thévenet pour le gâteau. Merci à Isabelle et Jean Michel pour l'organisation de cette belle après midi, merci aux nombreux habitants de Blanzaguet pour y avoir participé, merci aux autres pinsagais d'y avoir participé, et à nos amis pêcheurs.

On peut conclure en disant que l'initiative est à renouveler y compris sur d'autres lieux des bords de Dordogne de notre commune.

Article Régis Villepontoux - Photos Monsieur Borie St Sozy

Nettoyage des abords de l'église de Blanzaguet le samedi 09 Juin

Le samedi 09 juin, l'association des Amis de Blanzaguet (créée début 2018 dans le but de restaurer le patrimoine du village et des hameaux) a organisé un grand nettoyage des abords de notre église du XII siècle.

Sous un grand soleil, une douzaine de vaillants bénévoles se sont mobilisés pour ce travail titanesque (démontage d'une ancienne serre à tabac et collecte de divers détritrus agricoles).

Association et Vie locale

Cette rude mission à été accomplie dans la joie et la bonne humeur accompagnée d'un pique-nique partagé.

L'association tient à remercier chaleureusement les familles :
Albiat, Bezaut, Besnard, Lina, Crubilié, Kauffman, Monteil, Lafaurie, Elina et Ninon



Article Isabelle Tillol - Photos Olivier Besnard

La marche du dimanche 10 Juin

Cette journée marche organisée par la municipalité depuis plusieurs années maintenant c'est déroulée en présence d'une centaine de personnes et d'un peu plus pour le repas de midi.



Bernard Chevalier avait préparé un circuit d'environ 10 km mais sans difficulté particulière. Le circuit passait dans la plaine à proximité du pont de l'autoroute où nous avons pu apercevoir les hirondelles des sables qui sont comme chaque année venues nicher en bord de Dordogne, puis face au château de Lanzac et dans le village de Terregaie pour un retour par le lotissement du Pech de Labrame et le bourg. Merci à Bernard, mais aussi à René, à Marie Jean et Jean pour leur aide sur le parcours.

Le repas était prévu en bord de Dordogne dans un des plus beaux cadres de notre village. Malheureusement le temps incertain nous a conduit à privilégier la salles des fêtes.

Le repas était concocté avec un grand soin comme de coutume par Alain, Geneviève et Corinne Chiessal, Chantal et Jean Pierre Godon aidés par plusieurs personnes.

Vivement l'an prochain pour une nouvelle découverte de notre territoire, avec, nous l'espérons, un temps plus clément pour pouvoir déjeuner en extérieur ce qui est toujours bien plus agréable.

Article Régis Villepontoux - Photos Monsieur Evangelista



Les Artisans Commerçants de Pinsac

Comme rappelé dans l'édito, nous avons réuni les artisans et commerçants de Pinsac le 14 mars. Nous avons décidé la réalisation d'une plaquette d'information aux habitants sur laquelle ils pourront retrouver les coordonnées de chacun. Dans un 2ème temps nous avons décidé d'y noter aussi les artisans et commerçants qui habitent à Pinsac mais qui ont le siège de leur entreprise en dehors (Souillac, St Sozy ou autres..) En effet aujourd'hui la Taxe Professionnelle (Nommée CFE) n'est plus payée sur la commune mais sur Cauvaldor.

Pour tous les nouveaux artisans il sera possible de se faire connaître à la mairie afin de pouvoir faire partie du guide au moins sur le site internet en instantané.

Nous organiserons une 2ème étape en réunissant les professionnels du tourisme et loueurs de gîtes.

Article Régis Villepontoux

Projets et Travaux

Travaux en cours

La voirie

Le système de la gestion de la voirie mis en place au moment de la fusion à Cauvaldor est assez complexe et se veut « solidaire » pour toutes les communes. Cela veut dire que si pouvons encore choisir sur quelles routes nous souhaitons intervenir, la décision finale ne dépend pas de la commune.

Pour la voirie 2018.

Concernant le point-à-temps :

C'est l'entreprise Bonnassie qui à remporté le marché pour cette année et nous en sommes satisfait tant le travail fait par une autre entreprise en 2017 n'a pas donné satisfaction avec son passage monocouche. Le point-à-temps sur Pinsac devrait être réalisé la semaine 28 mais le mauvais temps de ce printemps pourrait retarder un peu ce délai.

Concernant l'investissement, c'est-à-dire les travaux de réfection complète d'une route :

Il sera refait la VC7 route de Lanzac au Bastit sur 800m. Une partie étant sur Pinsac, une autre sur Loupiac et une 3ème commune aux deux communes. Il était temps : cette route est très endommagée et on nous l'a enlevée en 2017 du programme de Cauvaldor pour faire des travaux d'urgence ailleurs.

L'autre route refaite cette année est la rue N°6 qui va du stop de la mairie jusqu'au carrefour de la maison Gautier sur la totalité soit 218m.

Projets et Travaux

Notre commune dispose dans le budget Cauvaldor rétrocédé de 7 tonnes d'enrobé à froid ou de grave émulsion. N'hésitez pas à nous signaler les routes en mauvais état du fait de nombreux trous, sachant que 7 tonnes c'est très peu pour tenir toute l'année.

Carrefour des Faysses Longues

Nous avons eu l'obligation d'intervenir sur ce carrefour en raison des gros dégâts occasionnés par le passage régulier d'un nouveau camion. Cet engin de 30000 litres et 3 essieux ne pouvait pas tourner à cet endroit. L'entreprise Fort est intervenue comme vous pouvez le voir sur ces images.

ATTENTION, il ne s'agit pas d'un parking pour les promeneurs de la plaine et des bords de Dordogne. Ne laissez pas vos véhicules stationnés à cet endroit.



Avant



Après

Les chemins de castine

Il s'agit des chemins les plus proches des bords de Dordogne.

Vous pouvez voir sur cette photo quels peuvent être les dégâts occasionnés par l'eau mais aussi par des blaireaux. Cela peut se révéler très dangereux pour un véhicule y compris moto et vélo. On remédie à cela au plus vite à chaque fois, mais il vous est demandé de faire attention et de ne pas prendre de risque si vous circulez sur ces chemins.



La bascule (La place du bourg et l'accessibilité)

Depuis longtemps déjà le conseil municipal a voté pour faire enlever la bascule inutile de nos jours ainsi que le petit bâtiment attenant à l'église. Celui-ci est très délabré et ne permet pas une bonne mise en valeur de notre église vue de ce côté.

Les travaux auront lieu pendant les vacances scolaires entre le marché gourmand du 16 juillet et la fête du 14 et 15 août. Ces travaux vont nous permettre de pouvoir matérialiser 2 places de parking mais aussi de drainer l'eau en pente à cet endroit.

Projets et Travaux



Nous ferons aussi en même temps le marquage au sol de 2 places de parking pour personnes handicapées 2, chaque côté de l'église.

L'école, les travaux d'accessibilité et de sécurité.

Nous avons changé l'entrée grillagée de notre école afin que des personnes en fauteuil puissent y accéder. Comme vous pouvez le voir sur la photo, le portail a été déporté vers la droite. Ces travaux ont été réalisés par nos agents. Très prochainement le portail sera équipé d'une gâche électrique et d'un interphone.

Les autres travaux qui seront réalisés en 2018 concernent la sécurité. Tout d'abord il sera posé une grille sur le mur en pierre afin de remonter celui-ci.

Pour être complet avec le problème des racines autour des arbres dans la cour des petits et avec la «vétusté relative» du grand jeu, nous avons décidé:

- De laisser le jeu en place et de le remplacer en investissant sur un nouveau jeu neuf dont l'achat sera acté au budget début 1019.
- De tailler légèrement les racines des platanes en surface et de faire appliquer le procédé de 'goudron souple» autour.



Article et photos Régis Villepontoux

L'église de Blanzaguet



Détail de la façade sur le mur de la nef. Les pierres sont très vieilles et les joints sont très érodés. La maçonnerie est très ancienne et nécessite des travaux de restauration.



Vue extérieure sur la nef de l'église.



Vue intérieure de l'église.



Détail de la chaire de l'église.

Cette fois, c'est parti pour les travaux de réfection de la toiture. Le calendrier des travaux est fixé pour un début au 15 septembre et l'achèvement au 15 janvier 2019 date maximum. C'est officiel : un dossier à la Fondation du Patrimoine est ouvert. Vous pouvez comme d'autres l'ont déjà fait remplir un bulletin de souscription auprès de l'association des Amis de Blanzaguet ou auprès de la Mairie. Pour rappel la déduction directe sur vos impôts est de 66,66%. Pour exemple sur

un don de 100€ vous déduisez en direct 66,66€ ramenant ainsi votre dépense finale à 33,34€. Tout l'argent recueilli servira aux travaux de réfection de maçonnerie extérieure et intérieure, des coupes et de la chaire de l'église.

Article Régis Villepontoux - Photos Nicolas Bru SDAIL

Projets et Travaux

Le Numérique

La VDSL est arrivé à Pinsac. Cela ne fut pas sans mal avec plusieurs jours sans téléphone ou (et) internet pour certains et en particulier ceux qui sont chez un autre prestataire que Orange.

Cependant il subsiste encore quelques problèmes. Plusieurs d'entre nous peuvent témoigner que pour eux la montée en puissance n'est pas encore effective alors même qu'ils sont tout près de la nouvelle armoire. Le problème peut venir de la box qui est ancienne.



La nouvelle armoire sur la D 43 en bas du lotissement du Pech de La Brame.

Le changement de box a ainsi pu faire passer un de nos concitoyens qui avait 2 mégas avant et après la pose de la VDSL à 48 Mégas maintenant. Pour vérifier votre débit vous pouvez utiliser des sites de test de débit présents sur le net (ariase.com, degrouptest.com ou encore speedtest.net) en cliquant sur lancer le test.

Autres

Le 4L Trophy

C'est la fin de l'aventure pour notre Pinsagais Flavien Chollet et son ami de faculté à Rodez Hugo Arca. Vous trouverez ci-dessous leur récit bien sur résumé. Bravo à eux pour avoir réalisé leur rêve et être arrivés au bout de l'aventure.

Après 5987 km parcourus, voici un petit récapitulatif de notre aventure :

Nous sommes partis le mardi 13 février de Rodez avec 3 autres équipages pour nous rendre à Biarritz. Puis nous sommes partis le mercredi 14 en direction d'Algésiras au sud de



l'Espagne pour prendre le bateau.

Les 4L des autres équipages sont arrivées jusqu'à tard dans la nuit et le lendemain en nous levant nous avons vraiment pris conscience de l'ampleur de l'événement. Lors du premier briefing, à 12h00, nous avons reçu le Road book. La traversée a durée environ 3 heures en comprenant le temps de montée et descente du bateau. À peine débarqués



sur le sol Marocain, nous avons dû nous mettre en route pour rejoindre le bivouac de Rabat. Sur la route nous sommes arrêtés à Larache et nous avons pu voir à quoi ressemblait une ville Marocaine, avec son architecture et ses coutumes. Nous sommes arrivés au Bivouac sur les coups de 21h.

Le lendemain nous avons rendez-vous à Boulajoul pour le premier bivouac dans le désert. C'est lors de cette traversée que nous avons découvert la beauté que cachait ce pays. Nous avons observé des paysages magnifiques qui changeaient en permanence.

Le lundi 19 nous avons la première épreuve comprenant une partie de piste (chemin de sable). À l'arrivée au bivouac à 13h, nous avons déposé nos dons scolaires et sportifs. Nous avons pu échanger et partager avec les enfants durant tout l'après-midi. Le soir nous avons partagé un dernier moment autour d'une danse locale avant de

nous quitter. Ce moment, même court, fut très instructif.

Le mardi 20, nous avons affronté la première des deux boucles autour du bivouac de Merzouga. Cette boucle de 116 km, exclusivement de pistes, fut dure pour les 4L. Les premières bosses, les premiers cailloux contre le châssis ont mis la 4L à rude épreuve.

La journée du jeudi était consacrée exclusivement à la piste. Nous devons effectuer au minimum 167 km avant la tombée de la nuit pour ne pas être mis hors course. Malgré un départ compliqué avec beaucoup de casse parmi notre groupe de six 4L, nous avons réussi à effectuer 200 km avant la tombée de la nuit et nous avons dormi au pied des dunes en plein désert.

Le vendredi nous avons dû nous mettre en route dès le lever du soleil pour pouvoir atteindre Marrakech, la destination finale du 4L Trophy, le plus tôt possible. La portion de 350 km de route que nous devons parcourir comprenait 2 cols à plus de 1900 mètres d'altitude. Le voyage s'est passé sans encombre et nous avons passé l'arche d'arrivée, «la dernière de l'aventure», à 17h. Des parents, anciens participants et bénévoles étaient présents pour nous accueillir. Nous avons pris possession de nos chambres pour pouvoir nous reposer.

Le samedi, nous avons passé la journée à visiter Marrakech et le soir nous avons eu la soirée de clôture de l'aventure avec la remise des trophées.

Nous tenons à remercier tous les amis, nos parents et surtout nos sponsors car, sans vous, nous n'aurions jamais pu participer à cette aventure qui restera comme un moment exceptionnel dans notre vie.

Article et photos Flavien Chollet et Hugo Arca

Autres

Les inondations de cet hiver

La Dordogne est sortie trois fois de son lit cet hiver. Heureusement les dégâts sont restés peu nombreux, même si des personnes habitant en bord de Dordogne ont été touchées. Comme vous pouvez le lire ci-dessous les crues ont été bien plus fortes par le passé.



Photo lors de la 1ère crue de la Dordogne le 05 janvier 2018 au camping du port de Pinsac

Le sauvetage d'un camping cariste



Toujours au mois de janvier, un jeune camping-cariste s'est laissé piéger par la montée des eaux alors même qu'il passait la nuit en bord de Dordogne. Le panneau posé à cet endroit est pourtant bien explicite.



Les pompiers, les gendarmes et un dépanneur sur place ne pouvaient intervenir que pour la personne et pas pour le camping car. Celui-ci étant la seule habitation du jeune

homme, une personne est intervenue pour traverser la partie immergée et attacher le camping car. Vincent Vitrac n'écouterant que son courage lui aussi, à tiré l'engin avec son tracteur pour le mettre en sécurité aux abords de la salle des fêtes.

Article et photos Régis Villepontoux

A Blanzaguet et à la Borgne

Lors de la 1ère inondation du 05 janvier, la ligne 20 000 volts venant de Lacave à été coupée et 3 poteaux emportés par la Dordogne. ENEDIS a fait installer un groupe électrogène pour alimenter en électricité les habitants de Blanzaguet. Malgré quelques difficultés au début, celui-ci a permis aux habitants de pouvoir avoir de l'électricité. Cela n'a pas été sans coupures intempestives mais le groupe a pu pallier à la rupture de la ligne.



Le groupe électrogène posé par un prestataire d'ENEDIS est resté en action environ 3 mois et demi

Concernant la remise en état des chemins, un accord est intervenu entre ENEDIS et le syndicat de l'eau de la moyenne vallée de la Dordogne qui doit effectuer des travaux sur ces mêmes chemins. Tout sera remis en état dès la fin de ces derniers.

Pour le chemin public remontant jusqu'au point de vue et le chemin privé, l'entreprise Gabrielle qui a effectué les travaux doit les remettre en état.

L'île de la Borgne, elle, est restée sans électricité pendant 9 jours.

Hauteur maximum de cette crue 4,42m (Lanzac - Souillac)

ENEDIS a pris la décision de ne pas remettre l'ancienne ligne en état et de créer une nouvelle



ligne enterrée. Après près de 2 mois d'études, les travaux ont commencé au mois de mars pour se terminer au mois d'avril. Désormais on peut bénéficier de 160 KVA au lieu de 100 KVA avec l'ancien transformateur à Blanzaguet.

Côté La Borgne, même chose. Ces travaux mettent fin aux coupures que ces deux endroits ont trop souvent connues.

La machine qui creuse et pose le câble en même temps

Crue niveau (Lanzac-Souillac)

06 janvier : 4,41m

21 janvier : 4,37m

Rappel des crues les plus importantes

06 janvier 1994 : 4,72m

08 janvier 1982 : 5,45m

08 décembre 1944 : 6,6m



Réunion de chantier côté la Borgne avec Nicolas Cieko pour ENEDIS, Frédéric Poujol pour le cabinet Audrerie de Tulle, Alain Chiessal et Régis Villepontoux pour la Mairie de Pinsac

Article et photos Régis Villepontoux

Autres

L'histoire des crues à Pinsac par Eliette et Jean Claude Verger Pratoucy

La plus ancienne recensée serait celle de février 1897 (voir photo). Il faut noter chronologiquement la crue de 1907 alors que le pont « EIFFEIL » venait d'être ouvert à la circulation (1905). Elle fut importante car elle emporta une partie de la chaussée qui le reliait à la terre ferme côté Pinsac. On a donc dû construire le pont de pierre actuel avec ses arches pour raccorder les deux tronçons.

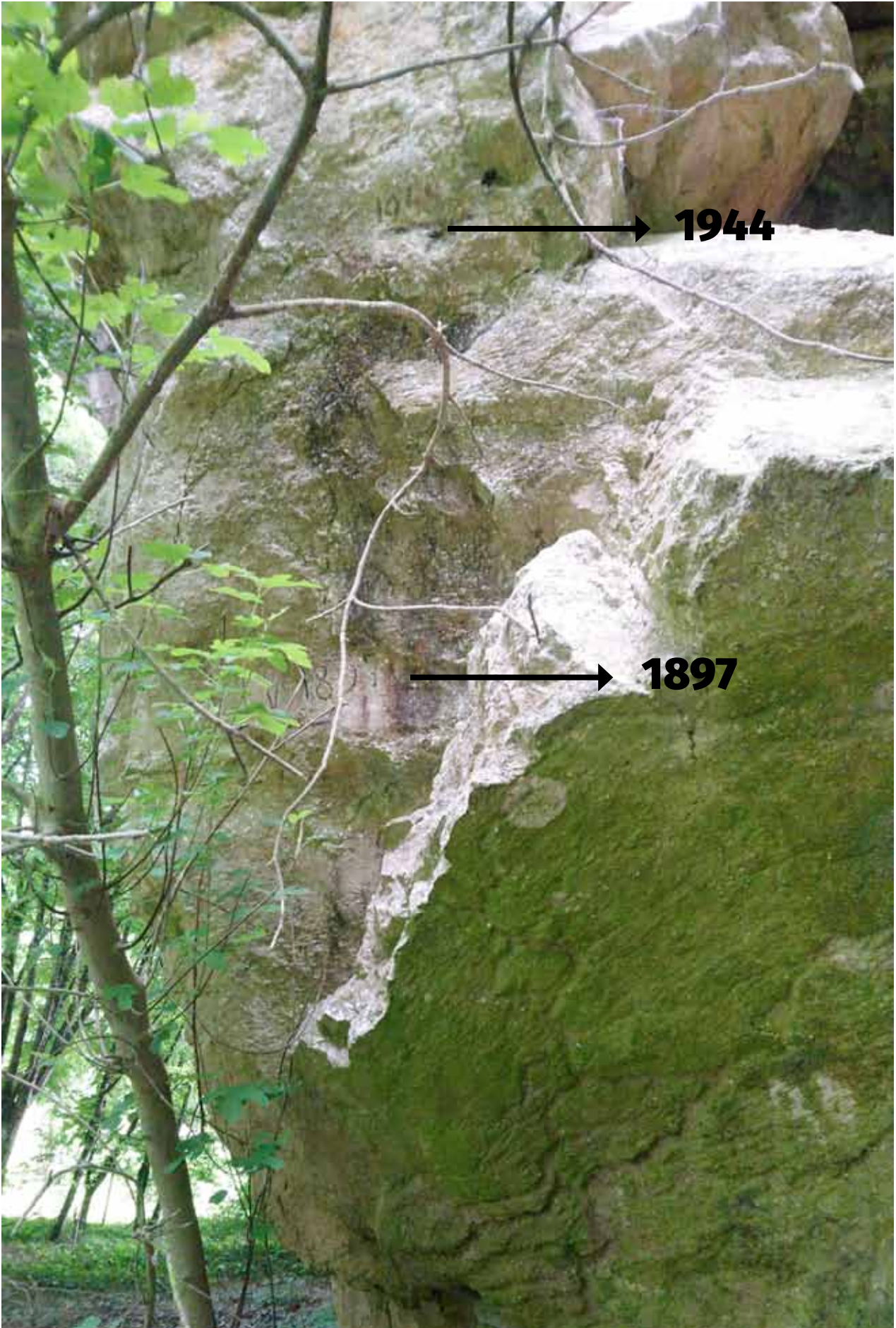
Les crues qui restent dans la mémoire de nos aînés sont sans aucun doute celles de juin 1944 (photo 2) d'abord à l'époque des fenaisons où les « patoques » de foin étaient emportées par le flot avec fourches et râteaux, etc.. Puis la même année, celle du 08 décembre.

Enfin la plus importante fut la crue de l'hiver 1952. Les eaux ont atteint en pleine nuit le tablier du pont entraînant, comme le disait la concierge du château (qui habitait le chalet), un fracas monumental. Résultats : L'eau était au niveau de la chaussée côté camping et chez « Beyssen » actuellement hôtel Beauregard, et y atteignait la dernière marche de l'escalier donnant accès à la terrasse où mon grand-père alors propriétaire et pêcheur professionnel, y attachait son bateau.

Côté aval, rien de mieux : la maison Iragne aujourd'hui Du Peloux, avait l'eau qui passait par les fenêtres et qui léchait la 4ème marche de l'escalier qui menait au 1er étage. Dans la cave, le cochon s'est noyé, l'âne a été évacué dans le bourg et les chèvres ont grimpé sur des fagots de branches. On peut encore voir sur la falaise au dessus du camping les dates inscrites par mon grand-père Joachim Beyssen des niveaux atteints par les crues.

J'ajouterai celle d'Octobre 1960 qui fut aussi très forte (en même temps que celle de la Corrèze à Tulle et Brive).





Autres

L'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN)



L'indemnité compensatoire des handicaps naturels est une aide qui vient soutenir les agriculteurs installés dans des territoires où les conditions de productions sont plus difficiles qu'ailleurs, du fait des contraintes naturelles ou spécifiques.

L'objectif est de maintenir un maillage d'actifs agricoles et une présence humaine dans ces territoires, pour éviter, notamment, l'abandon des terres et leurs conséquences négatives, en termes de paysage et de biodiversité.

Pour des raisons de nouveaux critères d'attribution difficiles à comprendre et à admettre sauf à vouloir favoriser certains territoires où se trouvent les «plus gros» 14 communes du nord du Lot dont Pinsac s'en trouvaient écartés. Si cette prime ne touche que peu d'agriculteurs sur Pinsac puisque seuls quelques éleveurs sont concernés, elle était vitale pour eux.

Une mobilisation s'est alors mise en place par les éleveurs et agriculteurs d'abord. On se rappelle les barrages de Montauban, mais

aussi au rond point de l'A 20 à Souillac. Les élus ont participé eux aussi à des réunions de travail puis ont décidé de rencontrer Monsieur le Préfet du Lot.

Des élus invités ont participé à une réunion d'information à St Sozy. J'ai tenu à y être avec d'autres Maires et ce soir-là nous avons décidé de plusieurs actions, comme une conférence de presse des élus puis d'un RDV à la Préfecture du Lot pour interpeller l'Etat et argumenter en faveur du rétablissement de l'ICHN.



Début juin, le Ministère de l'Agriculture a communiqué au Préfet du Lot la touche finale du projet de futures Zones Défavorisées adressé à la Commission européenne. Les 14 communes du nord du Lot intègrent enfin cette carte, et obtiennent la juste reconnaissance de leurs handicaps naturels et spécifiques.

C'est une bonne nouvelle pour notre territoire.

Article et photos Régis Villepontoux

Le Centenaire de la guerre de 14-18

Je suis intervenu lors d'un conseil Territorial du Pôle Souillac-Martel-Payrac-Rocamadour de Cauvaldor qui s'est tenu en début d'année à Baladou pour que notre assemblée organise des initiatives pour le centenaire de la Grande Guerre.

Ce jour là j'ai accepté à la demande des élus présents de prendre en charge l'organisation de cet événement. Nous avons donc tenu à ce jour et à Pinsac 2 réunions de travail. Celles-ci sont bien suivies et il y a beaucoup de motivation de la part des participants, qui,

il faut le dire, avaient pour certains, prévu de faire des choses sur leur commune. Il a donc été décidé de:

- Faire un recueil et la publicité des initiatives ouvertes au public que prennent les communes. Pour exemple la semaine avant le 11 novembre il sera joué dans plusieurs communes une pièce de théâtre montée par des amateurs de Gignac et Cuzance.

- L'organisation d'une exposition qui se tiendra du Mardi 06 au Dimanche 11 Novembre 2018 Salle du Bellay à Souillac. A ce jour rien n'est finalisé mais cette exposition sera ouverte à tous avec une priorité faite aux scolaires. Il y aura sur la durée des personnes

en capacité d'expliquer 14-18 aux enfants.

Si à ce jour nous avons recensé plusieurs documents, il nous en manque encore et surtout des objets. N'hésitez pas à me contacter ou bien joignez la mairie de Pinsac si vous avez des objets datant de cette époque. Ce ne sont pas forcément des objets liés à la guerre mais aussi des objets utilisés au quotidien lors de cette époque dans nos campagnes.

Concernant Pinsac il y aura aussi plusieurs initiatives prises pour cette commémoration. Elles ne peuvent pas encore être dévoilées d'autant plus que nous devons encore nous réunir pour les finaliser.

FONDATION



DU PATRIMOINE

BON DE SOUSCRIPTION - Eglise de Blanzaguet à PINSAC (Lot)

Bulletin de don à renvoyer à :

FONDATION DU PATRIMOINE - Délégation Régionale Midi-Pyrénées
11 boulevard des Récollets – 6 B – CS 97802 - 31400 TOULOUSE Cedex 4

Retrouvez cette souscription sur notre site internet : www.fondation-patrimoine.org/59143

Oui, je fais un don de Euros pour aider à la restauration de l'église Saint Germain de Blanzaguet à PINSAC (46200) et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours ; j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, si le projet n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription conformément au dossier validé initialement par la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si celle-ci était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

La Fondation du Patrimoine, créée par la Loi du 2 juillet 1996, a été reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997. Le versement de votre don à cet organisme vous permet de bénéficier d'un Reçu Fiscal (*sauf cas soulignés ci-dessous dans les mentions légales*), que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus :

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable (exemple : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt),
- OU de l'Impôt sur la Fortune Immobilière à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €) (exemple : un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt).

Pour les entreprises, votre don ouvre droit à une réduction de l'Impôt sur les Sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires Hors Taxes (exemple : un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt).

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :

de l'Impôt sur le Revenu OU de l'Impôt sur la Fortune Immobilière OU de l'Impôt sur les Sociétés

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de : « **Fondation du Patrimoine – Eglise de Blanzaguet (46200)** »
(Le Reçu Fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque et vous sera adressé par e-mail*)

NOM ou SOCIETE : Adresse :

..... CP Ville :

E-mail :

* Si vous souhaitez recevoir votre Reçu Fiscal par courrier, nous vous remercions de cocher la case ci-contre.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'Association « Les Amis de Blanzaguet » seront également destinataires ; Toutefois, si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre . En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez nous contacter. La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du Patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



Située au sein de la commune lotoise de Pinsac, l'église Saint Germain de Blanzaguet est localisée en face du château de Belcastel, sur une terrasse alluviale de la rive droite de la rivière Dordogne. Cet édifice religieux, de style roman, date de la fin du XII^e / début du XIII^e siècles, avec, à l'origine, un chœur semi-circulaire en pierre de taille, une travée d'avant-chœur avec colonnes et chapiteaux sculptés et peints, une nef rectangulaire simplement charpentée et construite en petit appareil de maçonnerie allongé voire cubique. Après la guerre de Cent Ans, aux XV^e et XVI^e siècles, ce monument a été rehaussé d'un clocher ainsi qu'agrandi d'une chapelle côté sud, de style gothique ; La sacristie a ensuite été rajoutée au XIX^e siècle, en même temps qu'une fausse voûte d'arêtes posées sur la nef. De plus, des traces de décors peints sous les badigeons modernes (notamment sur les colonnes et la voûte de la travée du chœur) ont été décelées à l'intérieur de cet édifice religieux, qui détient également en son sein de précieux objets mobiliers (tableau représentant « la Crucifixion », statue de la Vierge à l'Enfant...).

De nos jours, l'église de Blanzaguet souffre de l'usure du temps et nécessite un programme complet de conservation et de remise en valeur. En effet, certains travaux de réhabilitation concernant son clos et son couvert sont particulièrement prioritaires. **Devant le coût conséquent mais indispensable de cette opération urgente de restauration patrimoniale de la toiture, vous pouvez apporter votre contribution grâce à cette souscription.**

